

CONSIGNES POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSION

Type long - Master en Education musicale

L'admission se fait sur base de la remise au secrétariat d'un dossier constitué par l'étudiant et sur base de la présentation d'une épreuve musicale et pédagogique.

Toutes les informations pour la présentation de l'épreuve se trouvent sur ce padlet. Suivez le lien, merci !

<https://padlet.com/catdebu/master-en-education-musicale-consignes-pour-l-admission-7bsyl297rek3q1lt>

Pour contacter le professeur : catherine.debu@imep.be

Prérequis indispensables : à lire attentivement !

Niveau 3 souhaité pour la formation musicale

- **Déchiffrage aisé d'un chant (mélodie, paroles, accords)**
- **Maitrise de la langue d'enseignement (à l'oral et à l'écrit)**
- **Expérience dans la conception d'activités musicales collectives**
- **Expérience dans la gestion d'un groupe**

- Aimer enseigner à de (futurs) professionnels du monde de l'éducation, faire preuve de conscience professionnelle, aimer chercher, oser innover, se remettre en question pour sans cesse évoluer, aimer travailler en équipe, aimer rédiger
- Faire preuve d'une maitrise instrumentale (clavier et/ou guitare et/ou accordéon)
- Connaitre le clavier du piano
- Faire preuve d'une maitrise rythmique